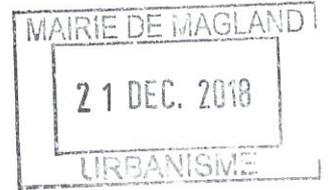




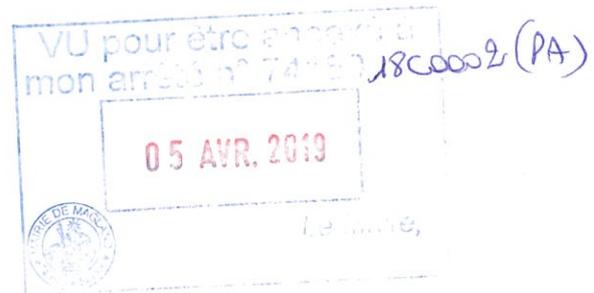
Ecole de Conduite sur Glace
Mr CARTON Eric
74 300 FLAINE



ANNEXE OBLIGATOIRE n° PA16 DU CERFA 13409*06

Copie de la lettre du préfet informant de la complétude de la demande de défrichement, de la reconnaissance de la situation et de l'état des terrains.

Nota : compte tenu de la superficie défrichée (<0,5ha) le défrichement n'est pas soumis à étude d'impact.



MAIRIE DE MAGLAND
21 DEC. 2018
URBANISME



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service eau environnement
Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Affaire suivie par Claude GEMIGNANI
tél. : 04.50 33 79 50
claude.gemignani@haute-savoie.gouv.fr

Ecole de conduite sur glace
Monsieur Eric CARTON
Front de neige
74300 FLAINE
Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Anney, le 27 septembre 2018

objet : accusé de réception d'un dossier complet de demande d'autorisation de défrichement

Monsieur,

Par demande reçue le 25 septembre 2018 à la Direction Départementale des Territoires, vous sollicitez une autorisation de défrichement pour une surface de 0,2010 ha sise sur le territoire de la commune de Magland Flaine dans le cadre de la réalisation d'un accès au circuit sur glace.

Votre demande porte le numéro : 1482. Celui-ci sera à rappeler impérativement sur tout courrier envoyé à la DDT.

Votre dossier est **réputé complet** à la date du 25 septembre 2018. Compte tenu des éléments du dossier, une reconnaissance de la situation et de l'état des terrains est nécessaire. Cette date constitue le point de départ du délai d'instruction qui est de 4 mois. Cette reconnaissance de l'état des bois à défricher aura lieu le mercredi 10 octobre 2018 à 9 h00.

Je vous invite à assister à l'opération ou à vous y faire représenter par une personne dûment mandatée.

Le rendez-vous est fixé à l'adresse suivante : point de départ du projet.
Monsieur Gemignani, chargé de l'instruction de ce dossier, vous apportera tous les renseignements qui pourraient vous être utiles.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

pour être annexé à
n° 74159/180002 (PA)
05 AVR. 2019
aire,

P/Le directeur départemental des territoires,
Le chef de la cellule milieux naturels,
forêt et cadre de vie,

Laurent GEORGE